:: La Politique Régionale ::

Pour les Élections Sénatoriales du 6 Janvier

Les Candidats du Congrès Républicain

M. PAUL BERSEZ

Administrateur des Hospices de Cambrai, élu conseiller municipal puis maire de cette ville, conseiller d'arrondissement et enfin élu au Conseil Général, où ses collègues l'appelaient à la vice-présidence.

A une énorme majorité, il fut envoyé à la Chambre par l'arrondissement de Cambrai. Sa place de vice-président de la Commission du Commerce et de l'Industrie de la Chambre, lui permit d'intervenir efficacement à maintes reprises en faveur de nos régions.

Passé au Sénat il y continua son action avec autant de vigueur.

Quand se posa la question des dommages de guerre, il fut des premiers qui demandèrent à ce qu'on obligeât l'Allemagne à exécuter ses engagements et récemment encore défendit âprement la loi du 17 avril 1919, charte des sinistrés, quand il fut question d'en restreindre la portée.

M. CHARLES DEBIERRE

Professeur à la Faculté de Médecine membre de l'Académie de Médecine ancien président du Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste, membre de la commission sénatoriale des affaires étrangères, des finances, des mines d'Alsace-Lorraine, M. Debierre est l'un des hommes les plus actifs du Parlement.

Membre de la commission de l'armée pendant la guerre, a collaboré à ce moment avec M. Clémenceau ; a parcouru maintes fois le front et a contribué à faire doter l'armée du matériel fin qui lui manquait. A défendu et défend âprement au Parlement les intérêts des sinistrés.

M. GUSTAVE DRON

Il est un nom qui a été et reste attaché à toutes les grandes œuvres d'hygiène et d'assistance sociale, qui prémuniront l'ouvrier et l'employé contre les caprices du sort : c'est celui du sénateur Dron.

D'abord député, il conquit à la République laborieuse cité de Tourcoing. A la Chambre, où il fut vice-président, il contribua pour une très large part à toutes les lois de prévoyance sociale.

Le jour où il fut élu sénateur, il poursuivit avec le même zèle l'œuvre entreprise à la Chambre et il remplaça M. Strauss, ministre de l'hygiène à la présidence du Conseil Supérieur de l'Assistance Publique.

Il a fait de Tourcoing une cité modèle et l'a dotée d'un admirable réseau d'œuvres d'apprentissage et d'enseignement technique, qui révèlent un administrateur de valeur.

M. PAUL HAYEZ

Ancien député, né 22 août 1859, appartient à l'une des plus anciennes familles du Nord qui compte de nombreux élus, parmi lesquels Merlin, de Douai, jurisconsulte éminent, qui fut ministre de la justice.

Après avoir été secrétaire d'âge à la Chambre, M. P Hayez le fut également au Sénat.

Pendant la guerre s'est activement occupé du Ravitaillement du Nord et a été l'un des fondateurs du groupe interparlementaire des régions dévastées, dont il est actuellement le président.

Fut le principal promoteur de l'établissement du Canal du Nord, qui rendra d'immenses services au commerce, à l'industrie et à l'agriculture.

M. AUGUSTE POTIE

C'est le plus ancien des sénateurs du Nord. Né à Haubourdin en 1858, élu maire de cette ville en 1900, il était envoyé au Sénat le 4 janvier 1903. Depuis 1892 il fait partie du Conseil Général qui l'a élevé à la Présidence en 1922.

Membre au Sénat de la Commission des Douanes et du Conseil Supérieur de l'Agriculture, il a pris à maintes reprises la défense des intérêts agricoles et industriels du Nord. Il est un des fondateurs de la Société des Agriculteurs du Nord, dont il reste le président honoraire.

Resté en pays envahi pendant l'occupation, sa courageuse résistance aux exigences de l'ennemi lui valut une captivité de 18 mois, qu'il subit dans les prisons allemandes.

M. ÉMILE DAVAINE

Né à Saint-Amand en 1862, conseiller municipal à 25 ans, conseiller d'arrondissement à 27 ans, conseiller général à 29 ans, il y a trente ans qu'il remplit cette fonction qui lui concilia tant de sympathies et lui valut la vice-présidence de l'Assemblée départementale.

En 1896, il était élevé à la présidence de la Société des Agriculteurs du Nord, dont il a toujours défendu les intérêts avec dévouement. Il préside également la Société d'Horticulture et des Jardins Ouvriers.

La circonscription de Valenciennes l'envoya à la Chambre des Députés, il était alors maire de Saint-Amand.

Sa vaillante conduite pendant la guerre lui valut la rosette d'officier de la Légion d'Honneur et la Fédération Républicaine de l'arrondissement de Valenciennes, qui connaît la sincérité de son républicanisme, l'a désigné comme candidat aux élections sénatoriales.

M. ALBERT MAHIEU

Né à Cappelle-la-Grande, d'une vieille famille de cultivateurs, a fait ses études à Dunkerque, puis au Lycée de Lille. Sorti de l'Ecole Polytechnique comme ingénieur des Ponts-et-Chaussées, devient en 1911, directeur du Ministère des Travaux Publics. Secrétaire général de ce ministère en 1920, Président du Conseil Supérieur des chemins de fer, Administrateur et technicien hors de pair, a rendu de grands services pendant la guerre et a pris une part prépondérante dans l'organisation technique de notre gage de la Ruhr.

Elu aux dernières élections cantonales, conseiller général.

M. LÉON PASQUAL

Né à Avesnes-sur-Helpe en 1869, avocat, ancien bâtonnier du barreau de cette ville. Enuré à la Chambre en 1899 Réélu.

Avec un chiffre de voix toujours accru, il représente la 7e circonscription d'Avesnes depuis 1/4 de siècle. Membre de la commission des R.L., de la commission des Mines, de l'Armée. Président de la commission interministérielle des otages de représailles, prisonniers de guerre, prisonniers politiques de la guerre, il s'est fait à la Chambre et dans le pays le défenseur des victimes de la guerre, dont il a fait aboutir la plupart des revendications.

* * *

NOUS PUBLIERONS PROCHAINEMENT LES NOTICES BIOGRAPHIQUES DES CANDIDATS DU PARTI SOCIALISTE.

Un communiqué de la Fédération Républicaine du Nord

La Fédération Républicaine du Nord nous communique :

La Fédération Républicaine du Nord, soucieuse de demeurer fidèle à son programme et de respecter les décisions du Congrès des délégués sénatoriaux républicains du 19 décembre, rappelle à tous ses adhérents que seuls peuvent se réclamer de son nom et de ses principes, les huit candidats dont les noms ont été acclamés à l'unanimité par le Congrès, c'est-à-dire ceux de :

MM. Paul BERSEZ, Charles DEBIERRE, Gustave DRON, Paul HAYEZ, Auguste POTIE, Emile DAVAINE, Albert MAHIEU, Léon PASQUAL.

Il est indispensable que les décisions du Congrès soient respectées avec la discipline la plus ferme par tous les délégués sénatoriaux républicains s'ils veulent affirmer sa force et la cohésion de leur Parti.

Délégués républicains, votez exclusivement pour les huit noms de nos candidats, jusqu'à la victoire complète.

LA PERMANENCE DU COMITÉ SÉNATORIAL DE LA FÉDÉRATION

La permanence du Comité Sénatorial de la Fédération Républicaine du Nord se tient à Lille à la Taverne de Strasbourg, 15, Grande Place, Salle du deuxième étage.

Les délégués sénatoriaux trouveront là tous les renseignements utiles jusqu'au dernier moment.

Aussitôt connu le 1er tour de scrutin, rendez-vous des électeurs sénatoriaux même lieu, Taverne de Strasbourg, 15, Grande Place, salle du 1er étage.

Les trains spéciaux à l'occasion des élections de dimanche

Pour permettre aux délégués sénatoriaux d'arriver en temps utile à Lille, afin de participer au premier tour de scrutin, des trains spéciaux seront mis en marche :

1. — Entre Ghyvelde (départ 6 h. 33) et Dunkerque (arrivée 7 h.)

A Dunkerque, les délégués trouveront le train 2006 du service journalier partant à 7 h.15 qui les acheminera sur Lille.

2. Entre Sars-Poteries (départ 7 h.) et Avesnes (arrivée 7 h. 28).

A Avesnes, les délégués trouveront le train 1516 du service régulier partant à 8 h. 01 pour Lille.

Le rapatriement des délégués sénatoriaux se fera le même jour par les trains du service régulier en cas de 1er et 2e tours.

Toutefois, en cas de second tour, des trains spéciaux seront organisés sur certaines lignes non desservies par des trains de soirée.

Ces trains spéciaux circuleront sur les sections désignées ci-dessous :

1. — Entre Saint-Amand (départ 21 h. 15), Fresnes (arrivée 21 h. 43) et Blanc-Misseron (arrivée 22 heures).

2. — Entre Valenciennes (départ 19 h. 50), Bavay (arrivée 20 h. 38), Maubeuge (arrivée 21 h.50), Sars-Poteries (arrivée 21 h. 39 et Fourmies (arrivée 22 h. 17).

3. — Entre Somain (départ 22 h. 33) et Aniche (arrivée 22 h. 43).

4. — Entre Le Quesnoy (départ 20 h. 05), Solesmes (arrivée 20 h. 25) et Cambrai (arrivée 21 h. 21).

5. — Entre Valenciennes (départ 19 h. 35), Solesmes (arrivée 20 h. 24), Le Cateau (arrivée 20 h. 45) et Busigny (arrivée 21 h. 10).

Ces trains desserviront les gares et points d'arrêts intermédiaires.

En cas de 3e tour, les délégués sénatoriaux disposeront des trains spéciaux indiqués ci-après :

1. — Un train spécial de Lille (départ 0 h. 05) à Dunkerque (arrivée à 2 h. 27 qui desservire toutes les gares intermédiaires.

2. — Un train spécial d'Hazebrouck (départ 1 h. 35 pour St-Omer (arrivée 2 h. 04), Bourbourg (arrivée 2 h. 40) et Coudekerque.

Ce train attendra à Hazebrouck l'arrivée du train partant de Lille à 0 h. 05. Il desservira toutes les stations comprises entre Hazebrouck Watten, Bourbourg et Coudekerque.

3. — Un train spécial d'Armentières (départ 0 h. 54) pour Berguette (arrivée 1 h. 55) et Hazebrouck (arrivée 2 h. 23).

Ce train quittera Armentières après l'arrivée à cette gare du train partant de Lille à 0 h.05 et desservira toutes les gares comprises entre Armentières, Berguette et Hazebrouck.

4. — Un train spécial quittera Tourcoing à 0 h. 10 pour arriver à Halluin à 0 h. 36).

Ce train correspondra à Tourcoing partant de Lille à 22 h. 38 et 23 h. 26 et arrivant respectivement à Tourcoing à 23 h. et 23 h. 51. Il desservira Tourcoing-les-Francs, Pied-de-Bœuf, Roncq, Le Pellegrin et Halluin.

5. — Un train spécial de Lille (départ 22 h.30) pour La Madeleine (arrivée 22 h. 39), Wambrechies (arrivée 22 h. 48), Quesnoy-sur-Deûle (arrivée 22 h. 57) et Comines-France (arrivée, (arrivée 23 h. 08.

6. — Un train spécial de St-Amand (départ 1 h. 15), Fresnes (arrivée 1 h. 45) et Blanc-Misseron (2 h. 00).

Ce train desservira les stations et points d'arrêts compris entre St-Amand et Blanc-Misseron. Il relèvera à St-Amand la correspondance du train régulier partant de Lille à 0 h. 00.

7. — Un train spécial de Lille (départ 22 h.51) pour Seclin (arrivée 23 h. 13) Limercourt 23 h. 27) et Douai (arrivée 23 h. 55).

Ce train desservira toutes les stations comprises entre Lille et Douai.

Il correspondra à Douai à :

8. — Un train spécial de Douai (départ 0 h.00) pour Somain (arrivée 0 h. 19), Valenciennes (arrivée 0 h. 55), Onnaing (arrivée 1 h. 20) et Blanc-Misseron (arrivée 1 h. 30).

Ce train desservira toutes les stations comprises entre Douai et Valenciennes.

9. — Un train spécial de Douai (départ 0 h.05 pour Sin-le-Noble (arrivée 0 h. 10), Cantin (arrivée 0 h. 18), Arleux (arrivée 0 h. 23), Aubigny-au-Bac (arrivée 0 h. 29), Sancourt (arrivée à 0 h. 40), Cambrai (arrivée 0 h. 50), Cattenières (arrivée 1 h. 14), Caudry (arrivée 1 h. 24), Bertry (arrivée 1 h. 32), Maurois (arrivée 1 h. 38) et Busigny (arrivée 1 h. 44).

10.— Un train spécial de Douai (départ, 0 h.10) pour Orchies (arrivée, 0 h. 46) ; Train omnibus desservant Pont-de-la-Deûle, Râches, Flines-les-Râches, Coutiches et Orchies.

11. — Un train spécial de Somain (départ, 0 h. 29), pour Bourches (arrivée, 0 h. 39), Boucchain (arrivée, 0 h. 46), Iwuy (arrivée, 0 h. 54) et Cambrai (arrivée, 1 h. 11).

Ce train attendra à Somain l'arrivée du train spécial organisé au départ de Douai.

12. — Un train spécial de Somain (départ, 1 h. 26) pour Aniche (arrivée, 1 h. 36). Ce train attendra à Somain l'arrivée du train spécial de Douai.

13. — Un train spécial de Lille (départ, 22 h.35) pour Don (arrivée, 23 h. 19) et La Bassée (arrivée, 23 h. 25).

Ce train desservira Lille, porte d'Arras, Lille, porte des Postes, Loos, Haubourdin, Santes, Wavrin, Don Sainghin, Marquillies et La Bassée et donnera à Don Sainghin une correspondance vers Bauvin-Porvin (arrivée, 1 h. 19).

Un train spécial d'Armentières (départ, 0 h.40) pour Don-Sainghin (arrivée, 1 h. 10). Ce train attendra à Armentières l'arrivée du train partant de Lille à 0 h. 05. Il desservira Ennetières et Beaucamps-Erquinkhem et Wavrin.

14. — Un train spécial de Valenciennes (départ, 1 h. 45) pour Bavay (arrivée, 2 h. 29), Maubeuge (arrivée, 2 h. 57), Sars-Poteries (arrivée, 3 h. 31) et Fourmies (arrivée, 4 h. 09).

Ce train sera en correspondance à Valenciennes avec le train partant de Lille à 0 h. 00. Il desservira toutes les stations entre Valenciennes et Fourmies à l'exception des points d'arrêt.

15. Un train spécial de Valenciennes (départ, 1 h. 35) pour Le Quesnoy (arrivée, 2 h. 01), Aulnoye (arrivée, 2 h. 24), Avesnes (arrivée, 2 h. 50), Fourmies (arrivée, 3 h. 16) et Anor (arrivée, 3 h. 27).

Ce train desservira en outre Le Poirier, Artres, Berlaimont, Dompierre et Sains-du-Nord.

16. — Un train spécial d'Aulnoye (départ, 2 h. 35) vers Hautmont (arrivée, 2 h. 45), Maubeuge (arrivée, 2 h. 53, Recquignies (arrivée, 3 h. 16) et Jeumont (arrivée, 3 h. 23). Il sera en correspondance Aulnoye avec le train spécial arrivant à cette gare à 2 h. 24.

17. — Un train spécial Le Quesnoy (départ, 2 h. 10) pour Cambrai (arrivée, 3 h. 13), Marcoing (arrivée, 3 h. 28) et Gouzeaucourt (arrivée, 3 h. 42), prendra au Quesnoy les délégués descendus du train spécial arrivant à cette gare à 2 h. 01. Ce train spécial desservira toutes les stations entre Le Quesnoy et Gouzeaucourt à l'exception des points d'arrêts.

18. — Un train spécial de Valenciennes (départ, 1 h. 40) pour Trith, Prouvy, Haspres, Sautzoir, Hausay, Solesmes (arrivée, 2 h. 25), Neuvilly, Le Cateau (arrivée, 2 h. 47), Honnechy et Busigny (arrivée, 3 h. 04).

Ce train attendra à Valenciennes le train partant de Lille à 0 h. 00.

19. — Un train spécial Orchies (départ, 0 h.55) pour Beuvry-Marchiennes (arrivée, 1 h.06), Wandignies-Hamage, Fenain (arrivée, 1 h. 15), Somain (arrivée, 1 h. 21 et Aniche qui relèvera à Orchies la correspondance du train quittant Lille à 0 h. 00.

La Compagnie du Chemin de fer du Nord précise que ces différents trains spéciaux prévus à titre tout à fait exceptionnel ne seront mis en marche qu'en cas de troisième tour.

116 Sénateurs à élire dimanche prochain

Les électeurs sénatoriaux sont convoqués pour dimanche prochain dans trente-six départements dont celui de Constantine et à la Martinique, 111 sénateurs de la série sortante — celle comprise dans l'ordre alphabétique entre la Haute-Garonne et l'Oise — sont soumis à un renouvellement. D'autre part, cinq départements : la Drôme, l'Eure, la Sarthe, la Seine-et-Oise et le Pas-de-Calais auront, les quatre premiers par suite de décès et le cinquième pour cause d'invalidation, à élire un sénateur pour compléter leur représentation à la haute assemblée. Au total, donc 116 sièges à pourvoir sur 214 que compte le Sénat. Consultation politique assez vaste, on le voit, pour restreint que soit le mode de suffrage qui aura à la fournir.

Presque tous les sénateurs sortants se représentent. Citons notamment M. Poincaré, M. Léon Bourgeois, puis les anciens ministres et sous-secrétaires d'Etat : MM. Albert Lebrun, Milliès-Lacroix, Antony Ratier, Noulens, Marraud, Lafferre, Jean Morel, Chaumet, René Besnard, Alfred Massé, de Monzie, Henri Roy, Lemery.

Deux anciens ministres, par contre, se retirent : MM. Stéphen Pichon et Cruppi.

Des membres du gouvernement actuel, un seul candidat nouveau à un siège sénatorial : M. Rio, député du Morbihan, sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande.

Nombre de députés cherchent à émigrer du Palais-Bourbon au Luxembourg ; ce sont : MM. André Paisant, Charles Dumont, Pierre Dupuy, Cels, Renard, Ajam, Basly, Guernier, Gheusi, Cornudet, Courtier, Revault, Lecourtier, Pasqual, Delory, Goniaux, Lebas, Gilbert-Laurent, Lamy, Desgroux, Calmès, Jeantet, Néron, Antier, Locquin et lieutenant-colonel Josse.

Du point de vue politique, les 116 sénateurs au sujet desquels les électeurs sénatoriaux vont avoir à dire leur mot se répartissaient de la manière suivante : 55 radicaux et radicaux-socialistes ; 34 républicains de gauche ; 15 républicains modérés et 12 conservateurs.

Nombre de candidats socialistes sont, cette année, sur les rangs, notamment dans le Nord, le Pas-de-Calais, l'Oise, l'Isère, la Haute-Garonne. Dans la Loire, les communistes dissidents présentent une liste où figurent les noms des citoyens Midol, Sadoul et Goldsky et ceux de deux mutins de la Mer Noire, Doriot et Canonne.

M. POINCARÉ EN TOURNÉE CHEZ SES ÉLECTEURS

Paris, 2. — M. Poincaré a quitté Paris ce matin pour se rendre dans la Meuse.

On sait que le président du Conseil appartient à la représentation sénatoriale de ce département, laquelle est soumise à renouvellement aux élections de dimanche prochain.

M. Poincaré rentrera à Paris lundi.

Nouvel An Officiel

M. MILLERAND A SALUÉ L'AUBE DE LA PAIX

Paris, 2. — Les receptions officielles du 1er janvier ont eu lieu à l'Elysée, selon le cérémonial accoutumé.

Les premiers vœux présentés au chef de l'Etat ont été ceux du petit personnel de l'Elysée ; puis un des membres de la maison civile et militaire, dont M. E. Petit, secrétaire général, s'est fait l'interprète.

A 10 heures, dans le salon des Ambassadeurs, le Président de la République a eu successivement la visite de M. Poincaré, des ministres et sous-secrétaires d'Etat ; de M. G. Doumergue et des membres du bureau de la Haute-Assemblée ; M. Raoul Péret et des membres du bureau de la Chambre des Députés.

M. Millerand est ensuite allé avec le Président du Conseil et les membres du gouvernement au Palais du Luxembourg et au Palais-Bourbon pour rendre aux Présidents des deux Assemblées la visite que ceux-ci venait de lui faire.

A midi, le Président de la République et Mme Millerand ont offert un déjeuner en l'honneur de M. Poincaré, des membres du gouvernement et des maréchaux de France.

A 2 heures, le Président de la République a reçu les membres du corps diplomatique dans la Galerie des Fêtes, où les discours sont prononcés.

Le nonce, Mgr Cerelli prononça des paroles pacifiques et M. Millerand répondit que des résistances retardèrent nos efforts pour la paix ; mais la persévérance et la continuité de notre politique, poursuivies avec une inflexible modération, finirent par porter leurs fruits. Il semble qu'il soit permis de saluer l'aube de la réconciliation et de la paix définitives.

LES RÉCEPTIONS A BERLIN

Berlin, 2. — Le chancelier a reçu hier M. de Margerie avec lequel il s'est entretenu des questions politiques actuelles. Il a évoqué le jugement de Dusseldorf qui, a-t-il déclaré, a causé une vive émotion.

En outre, à l'occasion de la réception du corps diplomatique, le Président Ebert, répondant au nonce apostolique, a déclaré que le désir du peuple allemand était de mener, au milieu des autres peuples, une existence calme. Il a ajouté que le gouvernement consacrerait toutes ses forces au relèvement de la patrie.

A ROME

Rome, 2. — A l'occasion du Nouvel An ont eu lieu au Quirinal les réceptions des corps d'Etat.

Le roi a exprimé ses vifs regrets pour la perte du « Dixmude ».

Au Caire, à Alexandrie et à Port-Saïd, les représentants de la France ont exprimé leurs vœux à MM. Millerand et Poincaré.

A BRUXELLES

Bruxelles, 2. — Dans le discours qu'il a prononcé hier à la réception de la colonie française à l'occasion du Nouvel An, M. Herbette a rendu hommage à M. Poincaré.

A MADRID

Madrid, 2. — A l'occasion du 1er janvier, le chargé d'Affaires de France a reçu hier les membres de la colonie française qu'il a assurés de la sollicitude du gouvernement de la République pour leurs intérêts matériels et intellectuels.

40 victimes d'un accident en gare du Nord

Paris, 2. — L'accident de chemin de fer qui s'est produit lundi soir, vers 23 heures, à un kilomètre de la gare du Nord, aurait pu avoir les plus graves conséquences... On n'a, fort heureusement, aucune mort à déplorer.

Le rapide 192, qui arrivait de Bruxelles, a pris en écharpe, à l'arrêt du poste G sous la passerelle Jean-François-Lépine, l'omnibus 3332 venant d'Aulnoye sur Paris. Le fourgon de tête et le premier wagon de troisième classe de voyageurs du train omnibus furent culbutés par la locomotive du train rapide, mais le wagon ne se brisa pas. Une quarantaine de voyageurs avaient été légèrement blessés ; ils purent se rendre à pied à Lariboisière, où on leur donna des soins. On n'en conserva que trois : le chef de train Michelet, qui souffre de multiples contusions à l'abdomen ; l'homme d'équipe Gaston Rondepierre, qui a eu le bras droit arraché ; et Mme Canneçon, qui a une fracture de la clavicule.

Après quelques retards sur les lignes de Chantilly et de Soissons, le trafic était redevenu normal hier matin.

SIX BLESSÉS D'UNE COLLISION EN BELGIQUE

Bruxelles, 2. — Hier soir, un grave accident s'est produit chaussée de Gand, à Molenbeek. Un chauffeur longeait la chaussée de Gand avec son auto, chargé de tonneaux vides, lorsque la véhicule dérapa et alla défoncer, avec une violence extrême, l'arrière d'un tramway qui stationnait. Le choc violent a blessé mortellement le receveur, ainsi que cinq voyageurs. Le chauffeur n'a eu que des blessures légères. Les victimes ont été transportées immédiatement à l'hôpital. Les dégâts sont importants.

A la Cour d'Appel de Douai

EPILOGUE DE L'AFFAIRE EN CAPTATION D'HERITAGE DE BETHUNE

La première Chambre civile, présidée par M. le premier Président Landry, a rendu mercredi après-midi, son arrêté dans cet important procès.

Comme le laissaient prévoir les conclusions de M. l'avocat-général Cuvillié, la Cour a confirmé la décision des premiers juges en adoptant les motifs du tribunal de 1re instance.

Le dernier testament de Mme Masure fait au profit des enfants du docteur Morel, député du Pas-de-Calais, reste donc valable et l'ancien Président du Tribunal de Béthune, qui faisait appel, est débouté de sa demande.

Nouvel An Rouge

UN VIEILLARD DE TOURCOING A ÉTÉ ASSOMMÉ

Mardi, jour de l'an, vers 21 heures, M. Pierre Lecat, âgé de 76 ans, célibataire, rentier, habitant seul, rue de Roubaix, 162, à Tourcoing, dans une vieille ferme occupée autrefois par ses parents, était couché, quand ayant entendu du bruit derrière son habitation, il se leva aussitôt, se rendit dans sa cour, à peine avait-il fait quelques mètres qu'il reçut sur la tête trois coups de pince-monseigneur.

Aux cris poussés par la victime, des voisins accoururent sur les lieux et relevèrent le malheureux, tombé évanoui au seuil de sa porte, tandis que les malfaiteurs prenaient la fuite.

M. Froment, commissaire de police et M. Duprez, brigadier avertis, se rendirent sur les lieux. Après une inspection minutieuse, ils retrouvèrent dans la cour de l'habitation, une échelle portant les initiales M. F ayant servi à l'escalade et une pince-monseigneur dont s'était servi l'un des agresseurs pour abattre M. Lecat. Une poule gisait sur le sol ; elle avait la tête tranchée.

La victime a reçu dans la soirée, les soins de M. le Docteur Deldalle qui constata des contusions profondes à la tête.

M. Pierre Lecat est connu dans le quartier pour une personne ne jouissant pas de la plénitude de ses facultés mentales, mais possédant une fortune assez élevée. La maison qu'il occupe est un véritable taudis, ancienne ferme de ses parents.

Les malfaiteurs, que l'on croit être trois ou quatre, venaient-ils pour dérober des poules ou avaient-ils l'intention de se procurer de l'argent par n'importe quel moyen ; l'enquête activement menée par la police pourra-t-elle nous le dire.

On se demande si nous ne sommes pas en présence de la bande qui a commis une attaque à main-armée à peu près à la même heure à Wambrechies, sur les époux Sappe-Delmotte, au hameau du Vert-Galant.

LES SINGULIÈRES ÉTRENNES D'UN CULTIVATEUR

Gap, 2. — La nuit, au hameau de Ribières, au fond des Alpes, le cultivateur Michel, 65 ans, sur le coup de minuit, frappait à la porte de son voisin Giraud, 63 ans, et l'autre réveillé, il lui annonçait que le feu venait de se déclarer à une ferme proche.

Comme Giraud ouvrait sa porte, Michel, brusquement et à bout portant, lui tira un coup de fusil en pleine poitrine, ajoutant : « Je te la souhaite bonne et heureuse, voilà pour tes étrennes ! »

Giraud tomba foudroyé. Et Michel s'en fut se constituer prisonnier, déclarant que jaloux de son voisin, il avait voulu se venger.

UN FORGERON TUA SON VOISIN

Charolles, 2. — Le Parquet de Charolles s'est transporté à Bourbon-Lancy, pour procéder à une enquête au sujet d'un assassinat commis par le nommé Jean Diry, âgé de 41 ans, forgeron sur la personne de M. Paul sGy, âgé de 36 ans, ouvrier métallurgiste, demeurant au Fourneau.

Ce dernier a avoué son crime et déclaré qu'il avait voulu satisfaire une vieille rancune.

SON MARI, UN MUTILÉ ÉTANT MENACÉ, UNE FEMME TUA DEUX PERSONNES

Aix, 2. — Mardi soir, aux ponts des Trois-Santeis, près d'Aix, une question futile mettait aux prises M. Cotte, propriétaire et son locataire, M. Rolandin, grand mutilé de guerre. Au bruit de la dispute, Mme Rolandin accourut, un browning à la main et de cinq coups de son arme, tua M. Cotte et blessa mortellement Mme Cotte accourue. La meurtrière s'est constituée prisonnière. Son mari, que l'on croit blessé, s'est enfui dans les bois des environs.

CINQ VICTIMES D'UNE BAGARRE PRÈS DE BRUXELLES

Bruxelles, 2. — Hier soir, une bagarre a éclaté entre des consommateurs d'un cabaret à Appelterre.

Voyant que la dispute s'envenimait, le patron parvint à expulser tout le monde ; mais dans la rue, les antagonistes en vinrent aux mains et une bataille en règle s'engagea.

La gendarmerie informée par des voisins accourut aussitôt et trouva gisant, cinq blessés dont un mortellement.

L'ARMÉE EST RÉDUITE DE DIX DIVISIONS

Paris, 2. — Dès maintenant, et en attendant les lois réorganisant l'armée, des modifications profondes ont été apportées au régime territorial.

Trente-neuf régiments d'infanterie ont disparu : le 7e, le 13e, le 14e, le 19e, le 25e, le 29e, le 36e, le 40e, le 47e, le 49e, le 52e, le 55e, le 58e, le 63e, le 64e, le 75e, le 77e, le 78e, le 88e, le 89e, le 96, le 98e, le 101e, le 103e, le 104e, le 105e, le 106e, le 112e, le 103e, le 114e, le 118e, le 119e, le 122e, le 123e, le 125e, le 130e, le 136e, et le 143e.

Onze régiments d'artillerie de campagne, trois d'artillerie portée, un d'artillerie lourde hippomobile ont subi le même sort.

En revanche, quatorze régiments d'armes diverses : chars de combat, cavalerie, artillerie et aviation, ont été créés. Certains ont changé de garnison et d'autres ont changé de numéro.

Ces regroupements vont être suivis avant une quinzaine, de la réduction de nos effectifs de la Ruhr, où il ne restera plus qu'un corps d'armée à trois divisions, dont l'une aura son siège à Dusseldorf (siège du corps d'armée), et les deux autres à Essen et à Dortmund.

Le gouvernement militaire de Paris a perdu depuis hier deux divisions : la 6e et la 7e, et cinq régiments : le 89e, le 103e et le 104e de Paris, le 101e de Versailles et le 119e de Courbevoie.

FEUILLETON DU 4 JANVIER 1924 — N° 39

LE DIAMANT VERT

Roman-Cinéma en 12 épisodes de Pierre MARODON

:: :: Film PHOCÉA :: :: — Mise en scène de l'auteur

SEPTIEME EPISODE

Par la ruse ou par la force

« Je suis venu jusqu'à ce poteau, avait » écrit le journaliste, mais ce n'est pas moi » qui y suis resté ! Pauvres amis! Quel mo» ment atroce vous avez dû passer !.. Je » suis obligé de disparaître pour un temps. » Ecoutez bien Brahim. Je vous embrasse » tous. » PIERRE. »

Puis, plus bas, précédées de ces deux mots : « Pour Brahim », il y avait encore trois lignes écrites en caractères arabes.

Léon et Maurice étaient transfigurées ; ils défaillaient d'émotion, mais leurs visages resplendissaient. Les yeux des deux Kabyles rayonnaient de joie. Criquet, fou, gesticulait, criait des mots sans suite !

Brahim prit connaissance de la partie du document qui lui était réservée. Mais d'un même mouvement, les deux amis et Criquet s'étaient retournés et faisaient face au camp d'où on ne perdait de vue aucun de leurs gestes : ils avaient commencé une mimique désordonnée. Brahim se précipita :

— Arrêtez ! Arrêtez ! leur dit-il d'une voix impérative. Le secret : Seïda ; le secret le plus absolu ! c'est nécessaire.

Maurice se révolta :

— Comment ! s'écria-t-il, ma femme, ma belle-sœur...

—Non, non, fit le Kabyle, souriant, non, pas le secret pour elles, mais pour les hommes de l'escorte!... C'est nécessaire Seïda ! Il le faut ! ajouta le Kabyle avec force.

— A cheval alors? s'écrièrent les deux amis.

— Non, pas encore ! Pas tout de suite. Il faut enterrer ce cadavre comme s'il était celui de Sidi Maubreuil... Sidi Maubreuil, ajouta le Kabyle vous demande de vous en rapporter à moi. Je vous supplie de m'écouter, il y va de notre sécurité à tous !

Les deux amis connaissaient le Kabyle; ils avaient en son jugement une confiance déjà plusieurs fois éprouvée; ils n'insistèrent pas. Rapidement une fosse fut creusée, on y enfouit le cadavre et on reprit la route du camp. Léon et Maurice devancèrent bientôt leurs compagnons.

Madeleine et Jeanne avaient promis aux deux amis de ne point quitter la guitoune. Joséphine, à l'extérieur de la tente, les tenait au courant des mouvements de la petite troupe. Quand les deux jeunes femmes apprirent par la Berrichonne que les cavaliers revenaient au camp, elles ne purent rester enfermées plus longtemps. Elles se levèrent et, appuyées l'une à l'autre, elles allèrent jusqu'à l'escarpement.

Elles virent au loin la petite troupe qui arrivait à une allure modérée. Brahim à force d'insistance, avait réussi à obtenir des deux parisiens qu'ils consentissent à refréner leur impatience. Léon et Maurice durent faire sur eux-mêmes un puissant effort de volonté, mais ils reconnurent que le Kabyle avait raison. Il importait de dissimuler en rentrant au camp. Grâce à ses yeux d'aigle, Brahim avait aperçu les deux jeunes femmes debout sur le parapet.

— Seïda ! dit-il aux deux amis, je vois Lella Madeleine et Lella Jeanne sur le talus. Laissez-moi partir devant, j'obtiendrai d'elles qu'elles rentrent dans la guitoune. Il vaut mieux que vous ne vous rencontriez pas avec elles devant les Kabyles, c'est méritoire de notre part, je t'assure.

— Va, Brahim, va! dit Maurice, nous te promettons de ne pas forcer l'allure. Et c'est méritoire de notre part, je t'asure.

Brahim enleva son cheval. Du haut des pentes, les deux jeunes femmes virent venir le Kabyle. Depuis un moment, elles étaient envahies par un étonnement croissant. De leurs jumelles elles fouillaient en vain le groupe, et leurs yeux, embués sans doute par les larmes, ne voyaient point ce qu'ils cherchaient. Le groupe approchait de plus en plus, mais aucun des cavaliers, pas plus que Brahim qui montait déjà dans la gorge, ne semblait être porteur d'une charge quelconque.

Les deux sœurs se regardèrent stupéfaites ; elles ne se parlèrent point, mais leurs pensées étaient identiques ; elles ne pouvaient admettre un seul instant que Léon et Maurice se fussent contentés de donner sur place une sépulture hâtive à l'ami si vaillant et si cher qu'ils avaient perdu.

Brahim, enfin, se dressa devant les deux jeunes femmes :

— Lella, dit-il d'une voix dont il s'efforçait de maîtriser les vibrations, voulez-vous venir avec moi à la guitoune.

Mais si la voix de Brahim était restée calme ses yeux avaient une telle expression que les deux sœurs saisies, subjuguées le suivirent sans observation. Dans la tente, le Kabyle incapable de se contenir plus longtemps, leur saisit les mains et les baisa avec frénésie.

— Brahim, Brahim ! s'écrièrent Madeleine et Jeanne tremblantes, parles, qu'as-tu ?... Qu'y a-t-il ?

L'Arabe releva la tête. Ses yeux étincelaient, ses dents blanches luisaient dans un sourire radieux. Les deux femmes poussèrent un cri...

— Parle pour Dieu ! parle donc ! s'écria Jeanne qui soutenait Majesté.

— Lella ! commença le Kabyle, Lella ! Ton mari va te dire Sidi Maubreuil !...

Il bégayait...

Un espoir fou flamba dans les yeux des deux sœurs. Pantelantes, elles attendaient. L'espérance comme la douleur a son angoisse.

Madeleine, Jeanne ! crièrent deux voix vibrantes.

Maurice et Léon venaient d'entrer suivis de Criquet.

Leurs visages étaient éclairés d'une telle joie que les deux sœurs ne doutèrent plus. Mais il fallut à Majesté une parole, un mot qui confirmât. Titubante elle fit un pas vers son beau-frère.

Celui-ci courut à elle et la regardant avec une tendresse infinie.

— Ce n'était pas lui, s'écria-t-il.

On eût dit que la jeune femme n'attendait que ce mot. Tout son corps se détendit, sa tête s'inclina, et dans un soupir, elle perdit connaissance.

XXXIX

SUR UNE TOMBE

Le lendemain de cette journée, qui avait rore la garnison faisait ses préparatifs de départ. Au cours d'un long conciliabule qui avait eu lieu la veille entre Léon, Maurice, et Brahim, il avait été entendu, sur la prière intante du Kabyle, que toute la caravane quitterait l'Oued-Merchouf pour aller s'établir à l'oasis d'Ain Meskine où elle resterait jusqu'à nouvel ordre.

A sept heures du matin, les premiers cavaliers descendaient les pentes, et, à six heures après